

# **COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 OCTOBRE 2008**

## **1. Ecole publique**

- Droit d'accueil en cas de grève.

Une liste des personnes susceptibles d'assurer le service d'accueil des enfants en cas de grève sera transmise à la préfecture.

- Financement du Maître E

Le Maire fait part au Conseil Municipal d'un courrier reçu de la commune de Dieulefit en date du 7 octobre 2008 concernant le financement du Maître E qui intervient sur notre commune.

Il explique que la commune de Dieulefit demande une participation de 10 euros pour chacune des classes de notre commune. L'école de la Roche Saint Secret Béconne ayant une seule classe de trois niveaux, le montant total s'élèverait à 10 euros.

- Financement de deux agents de la bibliothèque de Dieulefit

Le Maire fait part au Conseil Municipal d'un courrier reçu de la Mairie de Dieulefit en date du 26/09/2008.

Il explique que la commune de Dieulefit demande une participation aux frais de mise à disposition de deux agents de la bibliothèque municipale.

Le Conseil Municipal décide d'en parler au RPI.

- Frais de scolarité des enfants scolarisés hors commune.

Un projet de délibération est présenté au Conseil Municipal concernant la participation aux frais de scolarités des enfants inscrits dans d'autres communes. Le Conseil Municipal décide de ne pas prendre de décision maintenant.

- Projet de classe verte 2009

Le Maire informe le Conseil Municipal qu'un projet de classe verte pour mars 2009 pourrait être envisagé. Une participation de la commune sera demandée par l'institutrice pour un montant approximatif de 820 euros pour les deux communes (Montjoux et la Roche Saint Secret Béconne).

Le Conseil Municipal s'engage à inscrire la dépense au Budget Primitif 2009 pour un montant de 410 euros.

## **2. Projet traversée du village**

- Travaux de voirie

Dans le cadre de l'assainissement général de la commune, le Conseil Municipal décide à l'unanimité, de réaliser une réfection complète des voiries de la traversée du village.

- Réglementation de vitesse

Dans l'attente de la réalisation de l'aménagement de la traversée du village, le Conseil Municipal à 7 voix pour, 1 contre et 2 abstentions, décide de limiter la vitesse dans l'agglomération à 30 Km/heure.

**3. PAE La Vignasse**

Les réunions avec la DDE semblent démontrer que l'outil de développement du PAE n'est pas approprié au projet de la Vignasse et surtout que le recouvrement des sommes engagées par la commune ne peut être garanti dans un délai raisonnable.

En l'absence de l'évolution de la jurisprudence, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'avertir les propriétaires de la Vignasse qu'il ne s'engagera plus dans un projet de PAE.

**4. PAE Les Drussières**

La Maire informe le Conseil Municipal de l'évolution du dossier. Il explique qu'il est nécessaire de créer l'ouverture d'un chemin supplémentaire pour des normes de sécurité, pour un montant de 20 341.57 euros TTC.

- Demande de subvention au Conseil Général

Le Maire explique au Conseil Municipal que pour la réalisation de la PAE « Les Drussières », il est nécessaire de mettre le réseau d'eau potable aux normes et d'installer une borne à incendie.

Un devis estimatif d'un montant de 39 525.00 euros HT est présenté.

- Le Département est sollicité pour financer cette opération au taux le plus élevé possible.
- La commune s'engage à rembourser la subvention perçue en cas de non respect de ses obligations.

**5. Projet de camping privé**

Le Maire informe le Conseil Municipal qu'un permis d'aménager doit être déposé pour la réalisation d'un camping le long du chemin de la Vierge.

**6. SDED – Electrification de la Station d'Epuration**

Pour des raisons de sécurité, de cohérence et financières, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de conserver le devis initial établi par le SDED concernant les travaux d'électrification de la Station d'Epuration.

**7. Plus value des terrains à bâtir**

Le Maire donne des informations au Conseil Municipal à propos de la taxe sur la plus value des terrains à bâtir.

**8. Rapport annuel de la communauté de communes**

Le Maire présente le rapport annuel de la communauté de communes du Pays de Dieulefit au Conseil Municipal. Il explique que celui-ci est mis à la disposition de tous les conseillers qui souhaitent le consulter.

## **9. Questions diverses**

### **- Choix du coordinateur CSPS**

Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a reçu un devis de Jean-Luc GREGOIRE d'un montant de 2560.00 € HT, pour un mission de coordinateur de sécurité (CSPS) pour les travaux de réseaux d'assainissement collectif.

### **- Demande de subvention**

Le Maire informe le Conseil Municipal que suite aux violents orages du mois de septembre, la voirie de la commune a subi des dégâts. Le montant des travaux à effectuer pour remettre la voirie en état est de 4 389.61 euros HT soit 5 249.96 euros TTC.

L'aide du Conseil Général de la Drôme est demandée pour le financement des travaux au taux le plus élevé possible.

### **- Réunion avec les associations**

Le Maire informe le Conseil Municipal qu'une réunion avec les associations est prévue le mardi 21 octobre 2008 à 20 heures à la mairie. Tous les élus intéressés sont conviés.